

# **AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 21 mars 2025, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison 22, cité J-F Kennedy à Helmsange :

## **Stationnement interdit**

Le stationnement est interdit le jeudi 27 mars 2025 de 09.00 heures jusqu'à 13.00 heures, dans la cité J-F Kennedy, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 22, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## **Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)**

Le jeudi 27 mars 2025 de 09.00 heures jusqu'à 13.00 heures, l'accès du tronçon du trottoir dans la cité J-F Kennedy, du côté des maisons avec les numéros pairs, le long de la maison numéro 22, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

Walferdange, le 21 mars 2025.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber